

**DOSSIER
DE PRESSE**
27 JANVIER 2025

Port
Boulogne



- Communiqué de presse : le Port Boulogne Calais reste sur une belle dynamique
- Boulogne-sur-Mer : tonnage et espèces enregistrés en halle à marée
- Capécure : des investissements record
- Investissements : bilan 2024 & prévisions 2025
- Politique environnementale : transition énergétique et réduction de notre empreinte carbone, piliers de notre stratégie environnementale



2024 : LE PORT BOULOGNE CALAIS RESTE SUR UNE BELLE DYNAMIQUE

L'année 2024 aura été profitable au Port Boulogne Calais, qui malgré un contexte économique instable, progresse dans tous ses secteurs d'activités. Pêche, TransManche, ferroutage, voitures neuves... tous les voyants sont au vert.

■ ANNEE RECORD POUR LA CRIEE DE BOULOGNE-SUR-MER

Alors que les années 2022 et 2023 avaient vu la criée du port de Boulogne-sur-Mer revenir à des niveaux qu'elle n'avait pas connus depuis plus de 20 ans, **2024 signe une année record**. En effet, les ventes enregistrées sous criée atteignent **93 M€** en hausse de **4%** par rapport à 2023, du jamais vu dans l'histoire de la criée boulonnaise. La pêche artisanale représente **plus de 60 % des ventes**.

En termes de tonnage, l'année 2024 confirme les bons résultats des années précédentes avec un peu plus de **33 000 tonnes** représentant une hausse de **9%**. Ces bons résultats sont dus notamment à une excellente saison de la coquille Saint-Jacques (**+60%**) dont les stocks n'ont jamais été aussi importants en baie de Seine et sur nos côtes, et à un retour en force de l'encornet au dernier trimestre de l'année. Dans le classement des espèces les plus pêchées suivent le maquereau et le merlan.

■ AU PORT DE CALAIS, LE TRANSMANCHE MAINTIENT LE CAP

Le trafic de Tourisme en hausse de 11 %

Nul n'est besoin de rappeler les heures sombres de l'activité touristique qui a été très durement impactée de mars 2020 à la fin du 1er trimestre 2022 en raison de la crise sanitaire du COVID. Depuis, le port de Calais retrouve peu à peu son trafic.

Bien que l'année 2024 n'a pas connu une progression de ses chiffres aussi spectaculaire que celle de 2023, elle voit néanmoins ses chiffres continuer de progresser.

En 2024, le port de Calais a accueilli **7,6 millions** de voyageurs (**+ 4%** par rapport à 2023) et **1,4 million** véhicules de tourisme (voitures, autocars, caravanes, motos, camping-cars) soit une progression de près de **11 %**. Cette performance est portée par une bonne saison estivale ; plus de **750 000** véhicules (**+6 %**) et près de **3,4 millions** de passagers ont emprunté notre infrastructure durant la période de juin à septembre.

Il est également à noter la bonne performance de l'activité des autocars dont le trafic a cru de **13%** en 2024 avec **68 000 unités**. Avec l'entrée en vigueur du Brexit, les voyages scolaires avaient fortement chuté en raison de l'obligation de présenter un passeport pour tous les voyageurs y compris les mineurs. L'assouplissement de cette règle par les autorités Britanniques fin d'année 2023 a permis le retour en nombre des voyages à but éducatif pour les groupes scolaires français.

Le port de Calais augmente ses parts de marché sur ce segment, **3 autocars sur 4** rejoignant le Royaume-Uni utilisent la plateforme calaisienne.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un trafic fret stable

En 2024, le port de Calais maintient son trafic fret au même niveau que 2023. **1,8 millions** d'unités fret ont été enregistrées pour un tonnage fret Transmanche de près de **40 millions** de tonnes, stable par rapport à 2023.

Sur le Détroit, **plus d'un camion sur deux** choisit de passer par le port de Calais.

Les services d'autoroutes ferroviaires établissent un nouveau record

Alors que l'année 2023 avait vu l'activité du transport combiné au niveau national entravée par un contexte défavorable, VIIA, l'opérateur d'autoroutes ferroviaires, avait réussi néanmoins à maintenir son trafic. 2024 s'est déroulée sous de bien meilleurs auspices, puisqu'elle est l'année record pour ce trafic. Avec **46 000** unités transportées sur les lignes à destination ou au départ du port de Calais, l'opérateur a enregistré une hausse de **10 %** de son activité, portée notamment par la ligne Calais - Le Boulou très dynamique.

Le service Calais / Sète devrait connaître une belle marge de progression dès la seconde moitié de l'année 2025 avec la mise en service prévue en septembre d'un nouveau terminal ferroviaire équipé de la technologie Modalhor au port de Sète, dont les travaux viennent de démarrer. De trois rotations actuellement, ce service devrait monter rapidement à cinq.

L'import / export de voitures neuves, une montée en puissance

De retour à Calais depuis juin 2023, le trafic de véhicules neufs connaît sa première année pleine en 2024. Avec **42 escales** de car-carrier transportant un peu plus de **25 000 unités**, le trafic a été **multiplié par 2,5** sur l'année. **90 % du trafic** a été réalisé à l'import depuis l'Angleterre et la Turquie. Ce trafic est assuré par deux types de navires. Les car-carriers de moins de 165 mètres de long escalant à la passerelle T1 alors que les navires de taille supérieure s'amarrent au Quai en Eau Profonde (QEP)

Il est à noter que les exportations vers le marché algérien amorcées en début d'année ont été suspendues dès le 1^{er} trimestre en raison du contexte géopolitique.

Le Groupe Charles André (GCA) annonce, pour le 1^{er} trimestre 2025, le démarrage d'exportations de véhicules du constructeur Stellantis vers la Turquie.

■ UNE PROGRESSION DE 5 % POUR LES TERMINAUX DE COMMERCE

Sur le terminal boulonnais, les volumes ont connu en légère augmentation de **+ 3 %** pour un total de **665 000 tonnes**. La pierre à chaux et la chaux vive à destination principalement de la Suède restent les principales matières premières manutentionnées et représentent **70 %** des trafics. Dans la catégorie des produits agricoles, le port de Boulogne a bénéficié d'un trafic de bois de chauffage pour près de **34 000 tonnes**.

A Calais, les trafics manutentionnés sont en très légère hausse de **1%** avec **600 000 tonnes**:

L'exportation de sucre a généré une belle activité en 2024 sur le port Est avec plus de **54 000 tonnes**, en hausse de **145%**. En ce qui concerne les minéraux et matériaux de construction, derrière un tonnage global stable à **342 000 tonnes**, le bilan est plus contrasté avec une hausse sensible de l'import de sable et une diminution de l'export de matériaux de carrières. Toujours du côté des vracs, l'importation de coke de pétrole voit son volume plus que doublé à **22 000 tonnes**.

La production de câble de fibre optique sous-marin, après un premier semestre en nette progression (+30%), termine l'année en légère baisse cumulée de 5%, à 46 400 tonnes. Cependant, les perspectives de 2025 et 2026 sont très prometteuses.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enfin, les économies de carburant réalisées par les opérateurs transmanche, couplées à un report de certainsavitaillements réalisés à Douvres en fonction des cours, entraîne une baisse de l'import de produits pétroliers à **90 000 tonnes**, soit **51 000 de moins** qu'en 2023.

Pour 2024, le tonnage ferroviaire s'élève à **735 000 tonnes** en hausse **10 %**, porté par l'augmentation du nombre de remorques transportées par les trains en 2024.

Les terminaux de commerce de Boulogne et Calais affichent au global une **hausse de 5 % avec 2 Mt**.

■ UNE ANNEE ACTIVE POUR LA CONSTRUCTION NAVALE

La construction navale se porte bien. La société Socarenam, fleuron français dans ce secteur, basée à Boulogne-sur-Mer et à Calais, a obtenu entre autres une commande de plusieurs patrouilleurs par la Direction Générale de l'Armement français destinés à la Marine Nationale ou encore à la gendarmerie maritime.

Les formes de radoub de Calais et à Boulogne-sur-Mer ont été mises à contribution pour y exécuter les travaux de carénage, de mise en peinture ou encore d'armement. Le plan de charge très soutenu dans les ateliers Boulonnais a permis d'accueillir à **Calais** la construction du premier exemplaire des patrouilleurs destinés à la Gendarmerie Maritime, **une première depuis des décennies !**

■ DECARBONATION DU CHANNEL : DES AVANCEES MAJEURES VERS LE ZERO EMISSION

En marge de la déclaration de Clydebank laquelle engageait certains pays dont la France et le Royaume-Uni à mettre en place des « corridors maritimes verts », les ports de Calais, Douvres et Dunkerque s'étaient engagés, dès 2023, auprès des opérateurs maritimes afin de tendre, avec une approche collective, vers la **neutralité carbone du Transmanche à horizon 2035**.

Dès 2023, P&O Ferries avait ouvert la voie avec l'arrivée du **P&O Pioneer**, son premier navire hybride diesel-électrique rejoint en mars 2024 par le **P&O Liberté**, son sister-ship. La baisse de consommation de carburant fossile affichée par ces navires est de l'ordre de **40%**.

L'armement danois **DFDS**, un autre opérateur ferry majeur du port de Calais, a confirmé sa volonté, à l'occasion du sommet Choose France en mai 2024, d'investir **1 Md€** dans la construction de **six navires à propulsion électrique** dont trois pour la liaison Calais-Douvres. DFDS a affiché sa volonté de faire naviguer deux de ces navires électriques dès 2030 au départ de Calais.

Pour accompagner ses clients vers cette nécessaire transition énergétique, le Port Boulogne Calais va mobiliser environ **45 M€** dans une infrastructure qui permettra de mettre à disposition des opérateurs une solution de **recharge de batteries à quai** ultra-performante. L'enjeu étant d'injecter suffisamment d'électricité pendant le temps d'escale de 45 minutes pour permettre aux ferries d'assurer l'intégralité de la traversée maritime sans avoir recours à leur motorisation thermique.

Le 9 janvier dernier, le Port a acté la première phase de ce projet en signant un **engagement avec RTE** (Réseau de Transport d'Electricité français) d'un montant de **6,7 M€** pour le raccordement du port de Calais au réseau électrique très haute tension d'une puissance de **100 MW**.

La phase 2, qui est déjà en phase d'études, consistera en la conception de l'infrastructure qui permettra de transformer et de distribuer l'énergie aux navires. Aujourd'hui, ce système de branchement automatisé capable de distribuer une telle puissance dans un laps de temps aussi court n'existe **nulle part dans le monde**. Le port de Calais devra innover **en construisant son prototype**.



Chiffres clés 2024

Tonnage total : 44,5 Mt ➡

Chiffre d’Affaires : 156 M€ ⬆ + 7%

Activité Ferries :

- Tonnage : 42 Mt ➡
- Unités fret : 1,8 M ➡
- Passagers : 7,6 M ⬆ +4%
- Véhicules de tourisme : 1,4 M ⬆ +11%
- dont 68 000 autocars ⬆ +13%

Activité autoroutes ferroviaires :

- 46 000 unités (remorques et containers) ⬆ +10%

Activité pêche :

- Tonnage : 33 000 t ⬆ +9%
- Valeur totale : 93 M€ ⬆ +4%

Activité commerce :

- Total tonnage : 2 Mt ⬆ +5%
- Calais : 1,3 Mt ⬆ +6%
- Boulogne : 665 000 t ⬆ +3%



VENTES ENREGISTRÉES EN HALLE À MARÉE

Ventes facturées + Ventes déclarées (hors poissons congelés)

	POIDS en kg			VALEURS en €			PRIX MOYEN en €		
	2024	2023	24/23	2024	2023	24/23	2024	2023	24/23
Maquereau commun	3 472 690	3 152 632	+ 10,15%	7 944 393	6 205 993	+ 28,01%	2,29	1,97	+ 16,21%
Lieu noir	2 667 309	2 742 045	- 2,73%	4 951 323	4 951 463	- 2,63%	1,81	1,81	=
Sardine	2 573 544	2 046 495	+ 25,75%	2 314 243	1 744 496	+ 32,66%	0,90	0,85	+ 5,49%
Coquille Saint Jacques	2 142 931	1 794 555	+ 19,41%	6 357 396	6 057 140	+ 4,96%	2,97	3,38	- 12,11%
Encornet (calmar)	1 711 099	2 045 699	- 16,36%	14 110 129	17 806 280	- 20,76%	8,25	8,70	- 5,26%
Merlan	1 328 453	1 349 345	- 1,55%	1 880 418	1 951 363	- 3,64%	1,42	1,45	- 2,12%
Seiche commune	1 091 583	1 232 022	- 11,40%	5 625 962	4 923 032	+ 14,28%	5,15	4,00	+ 28,98%
Rouget barbet	765 498	1 036 635	- 26,16%	4 618 737	4 410 262	+ 4,73%	6,03	4,25	+ 41,82%
Raie bouclée	481 124	405 126	+ 18,76%	1 001 831	850 794	+ 17,75%	2,08	2,10	- 0,85%
Roussette (petite)	476 070	476 650	- 0,12%	271 412	293 851	- 7,64%	0,57	0,62	- 7,52%
Hareng commun	395 292	1 182 111	- 66,56%	272 933	683 684	- 60,08%	0,69	0,58	+ 19,38%
Tacaud commun	356 899	316 416	+ 12,79%	280 002	269 794	+ 3,78%	0,78	0,85	- 7,99%
Chinchard commun	304 047	191 634	+58,66%	280 141	258 326	+ 8,44%	0,92	1,35	- 31,65%
Emissole	239 657	202 715	+ 18,22%	210 969	192 055	+ 9,85%	0,88	0,95	- 7,08%
Griset (dorade grise)	234 901	338 995	- 30,71%	646 420	870 853	- 25,77%	2,75	2,57	+ 7,12%
Grondin perlon	232 075	304 314	- 23,74%	394 576	453 571	- 13,01%	1,70	1,49	+ 14,07%
Grondin rouge	141 030	151 146	- 6,69%	118 054	136 340	- 13,41	0,84	0,90	- 7,20%
Eglefin	134 298	127 026	+ 5,73%	182 865	204 267	- 10,48%	1,36	1,61	- 15,33%
Buccin	95 649	131 334	- 27,17%	234 577	460 209	- 49,03%	2,45	3,50	- 30,01%
Lingue franche	90 325	114 358	- 21,02%	234 588	278 390	-15,73%	2,60	2,43	+ 6,69%
Bar	84 620	84 579	+ 0,05%	1 111 297	949 602	+ 17,03%	13,13	11,23	+ 16,97%
Vive (grande)	80 727	102 808	- 21,48%	209 598	260 401	- 19,51%	2,60	2,53	+ 2,51%
Sole commune	59 021	43 018	+ 37,20%	1 002 408	721 541	+ 38,93%	16,98	16,77	+ 1,26%
Morue commune (cabillaud)	56 664	68 318	- 17,06%	235 128	296 162	- 20,61%	4,15	4,34	- 4,28%
Plie commune	52 627	59 965	- 12,24%	119 614	143 087	- 16,40%	2,27	2,39	- 4,75%
Limande commune	49 342	62 847	- 21,49%	65 129	62 962	+ 3,44%	1,32	1,00	+ 31,75%
Merlu d'Europe	42 924	99 691	- 56,94%	143 172	299 752	- 52,24%	3,34	3,01	+ 10,93%
Mulet labeon	36 586	20 050	+ 82,48%	76 755	57 872	+ 32,63%	2,10	2,89	- 27,32%
Divers poissons marins	1 041 148	506 931	+ 105,38%	3 706 448	1 926 383	+ 92,40%	3,56	3,80	- 6,32%
Apport Total	20 438 133	20 389 457	+ 0,24%	58 470 515	57 719 923	+ 1,30	2,86	2,83	+ 1,06%



VENTES ENREGISTRÉES EN HALLE À MARÉE

Ventes facturées + Ventes déclarées (hors poissons congelés)

	TONNAGE			VALEURS en millions €			PRIX MOYEN au kilo €		
	2024	2023	24/23	2024	2023	24/23	2024	2023	24/23
Pêche au large	6 397	5 910	+ 8%	10,8	14,3	- 25%	1,68	2,42	- 31%
Pêche artisanale	20 682	19 532	+ 6%	55,5	53,4	+ 4%	2,68	2,73	- 2%
Étrangers	5 243	4 700	+ 12%	24,0	20,2	+ 19%	4,58	4,30	+ 7%
2de vente	774	294	+ 163%	2,46	1,13	+ 117%	3,18	3,85	- 17%
TOTAL	33 095	30 437	+ 9%	92,7	89,1	+ 4%	2,80	2,93	- 4%
dont facturé en halle	20 438	20 389	0%	58,5	57,7	+ 1%	2,86	2,83	+ 1%



A CAPECURE, LA DYNAMIQUE NE SE DEMENT PAS UN MONTANT RECORD DE 300 M€ D'INVESTISSEMENTS EN COURS

La zone industrialo-portuaire de Capécure représente dans le milieu de l'halieutique la **place de marché majeure en Europe**. Plus de 200 entreprises de la filière y sont implantées, attirées par la force du réseau qu'elles constituent, sa capacité d'entreposage frigorifique et sa logistique de distribution ultra performante.

Par ses investissements directement injectés dans la plateforme – plus de **10 M€** en 2024 et 2025 – visant à élever la zone industrielle aux plus hauts standards de performance et d'efficacité, le Port Boulogne Calais contribue à maintenir toute son **attractivité** et à soutenir son **développement économique**.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des parcelles aménageables est occupée et les **terrains disponibles** deviennent **très rares**. Aussi, devant la demande du marché, un programme de **démantèlement de friches industrielles** est en cours. Ces travaux permettront de rendre à l'aménagement **7 000 m²** pour accueillir de nouvelles activités.

Outre les actions menées par le Port Boulogne Calais, Capécure fourmille de projets de développement portés par les entreprises qui investissent fortement, notamment en matière de **transitions énergétique et environnementale**. Le projet d'implantation de la ferme d'élevage de saumon **Local Océan** est emblématique de cette dynamique. Structurant pour toute la filière - le saumon étant l'espèce la plus travaillée sur la place – il représente un investissement estimé à **200 M€**.

Capécure représente un gisement d'emplois considérable pour le Boulonnais ; le secteur emploie plus de **5 000 salariés**.

■ RETOUR SUR 2024

Les travaux de construction de sept ateliers de mareyage portés par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB) pour un montant de **11 M€** ont débuté fin 2024. L'installation des mareyeurs se fera au cours du premier semestre 2025.

La société Océan Délices (transformation) a finalisé la construction de son extension dédiée au stockage de ses emballages. Coût de l'investissement : **2,5 M€**

Norfrigo, spécialiste de l'entreposage frigorifique, qui porte le projet de construction d'un nouvel entrepôt de **13 000 m²** et d'une nouvelle glacière pour un montant de **32 M€**, a finalisé l'étude préalable « 4 saisons » portant sur les espèces protégées et devrait entamer les travaux prochainement.

■ PERSPECTIVES 2025

Les deux bâtiments collectifs de marée ne répondant plus aux normes ICPE pour l'activité de mareyage, ont été attribués aux sociétés STEF et Delanchy à la suite d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par le Port Boulogne Calais. Ces deux bâtiments seront reconvertis en bâtiments logistiques qui représenteront un investissement d'un peu plus de **15 M€**.

La société de mareyage JP Marée, exploitera son nouveau bâtiment de **500 m²** au printemps (**3,7 M€**)

Enfin, Boulogne direct (Grand Frais) débutera la construction de l'extension de son site actuel pour en doubler la surface. Le site s'étendra sur **12 000 m²** au lieu des 5 000 aujourd'hui. (**23 M€**)



INVESTISSEMENTS : BILAN 2024 & PREVISIONS 2025

■ BILAN 2024

Près de **15 M€** ont été injectés dans les deux infrastructures portuaires de Boulogne-sur-Mer et de Calais en 2024.

- A Boulogne-sur-Mer, le Port Boulogne Calais a poursuivi le programme d'investissements pour la modernisation du port de pêche et de la zone de Capécure dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) 2022-2027 pour un montant de près de **6 M€** (*)

Un chantier stratégique s'est clos en 2024 avec la **refonte complète de la boucle d'électricité haute tension** et des postes TGBT (tableau général basse tension). Bien que très peu visibles, ces travaux garantissent en effet au port ainsi qu'aux entreprises de Capécure la robustesse du réseau électrique essentiel à leurs activités.

1 M€ a également été consacré à la rénovation complète des systèmes de **distribution d'eau et d'électricité à quai**. Les anciennes bornes obsolètes ont été remplacées par un nouveau système plus adapté aux besoins des navires. Les autres investissements : la sécurisation de la zone de Capécure avec l'installation de **vidéosurveillance (250 K€)**, le déplacement des **accès du port de commerce et du hub port** pour faciliter l'accès des usagers et exploitants (**290 K€**), les travaux de voirie avec la refonte complète du **rond-point dit « des Mouettes »**, l'un des axes de circulation les plus empruntés de Capécure (**120 K€**)

- Au port de Calais, le plus gros de l'investissement en 2024 s'est concentré sur les derniers travaux de préparation du port à l'entrée en vigueur des futurs contrôles **EES (Entry & Exit System) (4,5 M€)**. Ces contrôles biométriques, dont la mise en œuvre a été reportée en 2025, concerneront tous les passagers non ressortissants de l'Union Européenne, et donc l'ensemble des voyageurs britanniques, principale clientèle du port.

Les aires de **pré-embarquement du Poste 9** ont été complètement repensées, derniers travaux prévus dans le cadre de la construction du nouveau port (**1,8 M€ portés par la SPD**).

Les autres investissements ont porté sur l'amélioration de la **signalétique en entrée de port (300 K€)** et la maintenance préventive lourde de la **passerelle du Poste 8 (350 K€)**.

Au total, près de **9 M€** ont été investis dans l'infrastructure portuaire calaisienne.

■ PRÉVISIONS 2025

- A Boulogne, un budget de **3,8 M€** est fléché pour la continuité du programme des **travaux de VRD et d'aménagement d'espaces verts** sur les axes majeurs de circulation sur la zone de Capécure. Le projet prévoit également la refonte complète de **l'éclairage public** pour passer l'ensemble du parc de la zone à un éclairage par LED, plus efficace, **moins énergivore et plus écologique**, représentant à elle seule un montant de **1,8 M€**.

Toujours en lien avec l'efficacité énergétique, le port Boulogne Calais va remplacer les **groupes de production frigorifiques** et moderniser les circuits de la halle Jean-Voisin, pour un budget de **700 K€**, pris en charge à part égale avec la Région.

L'activité pêche bénéficiera de l'installation de **deux bornes de pesées et d'enregistrement** au quai Gambetta, représentant **180 K€** d'investissement.

Le programme de **démantèlement des friches** (rue Louis Fontaine et Alexandre Adam) et la **démolition du hangar D3** sur le port de commerce (**1,7 M€**) qui a subi des retards, seront lancés en 2025. Le **hangar D8** sera quant à lui rénové pour un montant de **400 K€**.



INVESTISSEMENTS : BILAN 2024 & PREVISIONS 2025

Enfin, les deux ouvrages d'art permettant **l'accès au hub port** bénéficieront d'une importante rénovation et mise en sécurité dont le coût s'élève à **700 K€**.

Le port de Boulogne bénéficiera d'une enveloppe totale d'environ **8 M€**.

- Concernant l'infrastructure calaisienne, les investissements seront bien évidemment guidés par les enjeux cruciaux de la décarbonation.

Ainsi, dès les premiers jours de janvier 2025, une convention de **6,7 M€** a été signée avec **RTE** (Réseau de Transport public d'Electricité) pour raccorder le terminal transmanche au réseau électrique très haute tension afin de préparer l'infrastructure aux futurs navires à propulsion électrique (cf : politique environnementale). Cet investissement sera réalisé à partir de 2027, une fois achevées les études et les démarches administratives.

Après la réalisation de la première phase du programme de relamping vers un **équipement LED** du terminal Transmanche de Calais 1 (ancien port), 2025 verra l'aboutissement de ce programme avec le remplacement de l'équipement du terminal intermodal (ex Port est). Le montant est de **1,6 M€**.

Les autres investissements concerneront principalement la réfection de la rampe d'accès au poste 8, l'agrandissement du bâtiment de consignation froid et de celui des Douanes au SIVEP, l'opération de maintenance quinquennale du P12, l'une des nouvelles passerelles. Le tout pour environ **1,3 M€**.

En 2025, le Port Boulogne Calais poursuivra donc son programme d'investissements pour un montant total de **16 M€** dans les deux ports pour répondre aux besoins de ses clients mais également aux enjeux environnementaux.

(*) Concernant le port de Boulogne, les investissements font partie du Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) 2022 - 2027 pour un montant total de de 16,7 M€ qui bénéficie du soutien financier de la Région Hauts-de-France, propriétaire du port à hauteur de 4,3 M€, de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB) pour un montant de 795 k€, et de l'Etat et de l'Europe pour une enveloppe globale de 1,3 M€.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE CARBONE : PILERS DE NOTRE STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE

Pour répondre aux enjeux environnementaux, le Port Boulogne Calais a mis en place dès 2019 une stratégie environnementale portant en premier lieu sur la **réduction de ses propres émissions CO₂** (scopes 1 et 2) puis sur **les émissions des tiers** (scope 3), dont les activités impactent beaucoup celles des deux sites portuaires. Un travail intensif a été engagé depuis deux ans avec notamment les compagnies maritimes, par nature très émissives, pour **favoriser des pratiques de transport maritime plus durables**.

■ DES ÉMISSIONS CO₂ EN NETTE DIMINUTION

A l'issue du Bilan des Emissions de Gaz à Effets de Serres (BEGES) établi en 2019 comprenant les scopes 1 et 2, le Port Boulogne Calais s'était fixé pour objectif de **réduire de 25% son empreinte carbone à horizon 2025**. En 2024, un nouveau diagnostic était réalisé sur les données 2023, démontrant **l'atteinte de cet objectif avant l'échéance prévue**. Grâce à un plan d'actions efficace, le Port est passé de 2245 Tonnes Eq CO₂ en 2019 à **1 678 Tonnes Eq CO₂ en 2023**.

Bien entendu, le Port poursuivra ses efforts et déroulera l'intégralité de son plan d'actions notamment à travers la modernisation de ses équipements et la certification de son système de management de l'énergie. En effet, il s'est engagé dans une démarche volontaire de **certification ISO 50001** qui permettra à l'entreprise de piloter au plus près son efficacité énergétique, limitant ainsi ses émissions de gaz à effets de serre et de polluants liés à la combustion d'énergie.

Concernant le scope 3, l'étude menée dans le cadre du Bilan Carbone montre que la chaîne de valeurs liée aux activités du port émet un peu plus de 820 000 Tonnes eq CO₂. Une partie importante de ces émissions est générée par l'activité des ferries.

■ LES TRAVERSÉES 100 % ÉLECTRIQUES : UN TRAVAIL COLLABORATIF POUR UN OBJECTIF COMMUN

Alors que la déclaration de Clydebank formulée en marge de la COP 26 de Glasgow vise à créer des corridors maritimes verts dans le but de **réduire de 40%** les émissions de Gaz à Effets de Serre dues au transport maritime, le Port Boulogne Calais et les compagnies maritimes TransManche, vont **au-delà de cette ambition** en proposant une **traversée complètement décarbonée** grâce à l'utilisation de navires à propulsion électrique.

Après la mise en service en 2023 et 2024 par P&O Ferries de **deux navires hybrides diesel-électriques** et l'engagement ferme de DFDS d'investir **1 Md€** dans la construction de **six navires à propulsion 100% électrique** dédiés au TransManche dont les premiers arriveront sur le Channel dès 2030, le Port Boulogne Calais vient, à son tour, de signer un **engagement avec RTE** (Réseau de Transport d'Électricité français) pour **raccorder le port de Calais au réseau électrique très haute-tension**. L'objectif est de fournir aux navires suffisamment d'énergie pour leur permettre d'assurer l'intégralité de la traversée en mode 100 % électrique.



A travers le **projet TIDES** (Terminal Integration to Deliver Electricity to Ships), le port de Calais entend mettre à disposition des opérateurs maritimes une solution ultra-performante de recharge à quai des batteries. Ce projet n'a aujourd'hui **aucune équivalence dans le monde**, la puissance délivrée sera de l'ordre de **100 MW** soit l'équivalent de la consommation de 100 000 foyers. Ce système de branchement automatisé délivrant une telle puissance en un laps de temps aussi court n'existe aujourd'hui **dans aucun port au monde**. Le Port Boulogne Calais devra donc innover et produire son propre prototype. Il s'agira donc d'une **première mondiale** !

La convention signée avec RTE en ce début d'année sécurise dès aujourd'hui la ressource en énergie qui sera nécessaire, et constitue un **acte fondateur vers la transition énergétique du TransManche**, un levier essentiel pour la diminution des émissions comprises dans le scope 3 du Port Boulogne Calais.

